



## ATSEM (h/f)

### Synthèse de l'offre

**Employeur :** MAIRIE D' ARCHAMPS

1 rue de la mairie - bp 40

74165Archamps

Commune d'environ 3 000 habitants et membre de la Communauté de Communes du Genevois. Notre village est situé sur un territoire stratégique à proximité de Genève. Notre village est rural tout en abritant la technopole d'Archamps dont les enjeux de développement nécessitent une approche tant juridique qu'économique.

**Référence :** 0074210600325625

**Date de publication de l'offre :** 17/06/2021

**Date limite de candidature :** 18/07/2021

**Poste à pourvoir le :** 01/09/2021

**Type d'emploi :** Emploi permanent - création d'emploi

**Ouvert aux contractuels** Oui (Art. 3-2 loi 84-53)

**Temps de travail :** Non Complet

**Durée :** 26h00

**Nombre de postes :** 1

### Lieu de travail :

**Lieu de travail :**

1 rue de la mairie - bp 40

74165 Archamps

### Détails de l'offre

**Grade(s) :** ATSEM principal de 1ère classe

ATSEM principal de 2ème classe

Adjoint technique territorial

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

**Famille de métier :** Education, animation et jeunesse > Accompagnement éducatif

**Métier(s) :** Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant

#### **Descriptif de l'emploi :**

L'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles assiste le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, prépare et met en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants. En tant que membre de la communauté éducative, il peut être chargé de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Il peut aussi avoir des missions d'accueil de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants. En outre, il peut assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés

#### **Profil recherché :**

- Etre Diplômé du CAP petite enfance.

- Etre titulaire du concours d'ATSEM.

- SAVOIRS :

\* Permettre le développement de l'enfant à partir de 2 ans (capacités motrices, socio-affectives et cognitives).

\* Respecter les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité.

\* Favoriser l'éveil des enfants en proposant avec l'enseignante des techniques de jeux et des projets éducatifs.

\* Maîtriser parfaitement les techniques d'utilisation des produits phytosanitaires.

- SAVOIR-FAIRE :

- \* Accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens.
- \* Aider à l'acquisition de l'autonomie.
- \* Assurer la sécurité des enfants.
- \* Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- \* Mettre en oeuvre des techniques de jeux et des activités.
- \* Entretien et vérifier les locaux et le matériel mis à disposition des enfants.

- SAVOIR-ETRE :

- \* Ecouter.
- \* Savoir gérer les conflits.
- \* Savoir communiquer.
- \* Disposer d'un sens de l'organisation.
- \* Etre autonome, responsable, discret, patient.

**Missions :**

1 - Activités principales :

- accueillir avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux ;
- aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie ;
- surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants ;
- assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques ;
- aménager et entretenir des locaux et des matériaux destinés aux enfants ;
- transmettre les informations ;
- participer aux projets éducatifs.

2 - Activités spécifiques :

- Lors du temps de restauration scolaire : surveillance de la cours de récréation élémentaire ou maternelle selon planning ; mettre en place des activités adaptées au temps du midi.
- Prendre en charge les enfants avant et après le repas, avant et après l'école.
- Accompagner les enfants à la sieste.
- Participer aux temps périscolaires et extrascolaires (Études surveillées et surveillances de la cours).

**Contact et informations complémentaires :** Travail sur un temps annualisé, 27 heures 30 par semaines scolaire, lundi, mardi, jeudi et vendredi après midi et le vendredi matin, 2 jours de ménage minimum pendant les vacances scolaires

Horaires : 11h30 - 18h30 sauf vendredi 19h

Merci d'adresser lettre de candidature et CV à l'attention de Mme le Maire  
vous êtes déjà fonctionnaire, il faudra joindre une copie du dernier arrêté de situation administrative

Les entretiens de recrutement sont fixés fin juillet 2021

Tickets restaurants

Rémunération statutaire + régime indemnitaire +13e mois

Téléphone collectivité : 04 50 43 62 18

**Adresse e-mail :** rh@mairie-archamps.fr

**Lien de publication :** www.mairie-archamps.fr